



**HAL**  
open science

# Ecole - collège des transitions socio-émotives, institutionnelles et environnementales dans le contexte d'une massification de la scolarisation post-élémentaire

Jean-Pierre Chevalier

## ► To cite this version:

Jean-Pierre Chevalier. Ecole - collège des transitions socio-émotives, institutionnelles et environnementales dans le contexte d'une massification de la scolarisation post-élémentaire. Accompagner le développement du cycle fondamental: l'enjeu de la transition école/collège, Programme APPRENDRE, Agence Universitaire de la Francophonie, Feb 2024, Yaoundé, Cameroun. hal-04470286

**HAL Id: hal-04470286**

**<https://hal.science/hal-04470286>**

Submitted on 22 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Agence Universitaire de la Francophonie, programme APPRENDRE, AFD

Accompagner le développement du cycle fondamental : l'enjeu de la transition école/collège

Séminaire de recherche en éducation du 14 au 16 février 2024

Yaoundé (Cameroun), hôtel Hilton.

Mercredi 14 février, 14h00 : thème 2

Les transitions aux niveaux institutionnel, environnemental et socio-émotif

---

Introduction de la demi-journée par le modérateur :

Jean-Pierre Chevalier, CY Cergy-Paris Université, laboratoire EMA

## **Ecole - collège des transitions socio-émotives, institutionnelles et environnementales dans le contexte d'une massification de la scolarisation post élémentaire**

La réussite des élèves est toujours liée à de multiples facteurs. Cet après-midi nous allons introduire nos échanges en soulignant les dimensions institutionnelles et environnementales de la transition école-collège, mais aussi celles socio-émotives. Un sujet à placer dans le contexte général, ou la perspective, d'une massification de la scolarisation post école élémentaire. Ces questions se posaient différemment quand seule une petite minorité d'élèves poursuivaient des études au-delà de l'école élémentaire. Je les aborderai en commençant par les aspects qualifiés de socio-émotifs, puis institutionnels et enfin environnementaux

### **1. Le franchissement d'une étape socio-émotive qui n'est pas que scolaire**

#### **Devenir adolescent**

Vers 12 ans les enfants connaissent des transformations de leur corps, une maturation physique pouvant entraîner des questions d'identité, ce qu'on appelle parfois la crise de l'adolescence, une nouvelle maturité un peu plus précoce chez les filles que chez les garçons, un fort désir d'autonomie. C'est vers ce passage de l'enfance à la puberté que se situe le passage du statut d'écolière, d'écolier à celui de collégienne, de collégien, une coïncidence qui ne relève probablement pas du hasard. Après l'entrée à l'école élémentaire vers 5-6 ans, les 11-12 ans sont une nouvelle étape. Le lien avec l'école fréquentée depuis des années est interrompu, on découvre un nouvel encadrement, avec de nouveaux adultes, plus nombreux. On était les plus grands dans l'école, on devient les petits nouveaux au collège. En plus on découvre parfois l'internat.

#### **Grandir c'est franchir des étapes**

L'entrée au collège, tout comme auparavant l'entrée à l'école, c'est l'entrée dans une nouvelle communauté, en même temps qu'une évolution de la place de l'enfant dans la famille. Cela peut

être analysé sous l'angle anthropologique comme un rite de passage, une épreuve, une étape pour grandir.

### **L'insécurité et le harcèlement**

Souvent les collégiens et les collégiennes disent leur sentiment d'insécurité au collège et plus encore sur le chemin du collège. C'est en particulier l'insécurité des jeunes filles. C'est aussi le harcèlement dans le groupe classe quand des groupes se constituent en déignant un ou une élève comme ennemi.

### **Entrer au collège avec de bonnes bases**

Tous les facteurs d'augmentation de la qualité de l'enseignement à l'école élémentaire : formation des enseignants, nombre d'élèves dans les classes, proportion de femmes et disponibilité des enseignants... facilitent le passage de l'école élémentaire au niveau post-élémentaire : maîtrise de la (des) langue(s) d'enseignement, capacité d'une certaine autonomie dans le travail, confiance en soi...

Les écoles privées offrent plus de survies au collège. Les explications peuvent être multiples : plus grande attention des enseignants et, ce qui est statistiquement relevé, des familles plus aisées.

## **2. Contextes institutionnels d'élargissement de la scolarisation**

### **L'école élémentaire**

J'ai parlé d'école *élémentaire* et je n'ai pas utilisé le terme école *primaire*, pour deux raisons. D'une part, il a existé pendant longtemps des écoles primaires supérieures scolarisant des élèves jusqu'à 15-16 ans (niveau brevet supérieur), ce type d'école existe toujours, nous le verrons plus loin. D'autre part, le qualificatif d'élémentaire souligne que c'est l'école où l'on apprend les premiers éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul : ce qu'on appelait autrefois les rudiments. La maîtrise de la lecture, de l'écriture et de quatre techniques de calcul sont attendues vers 11/12 ans, si pas de doublement de niveau d'enseignement. Le plus souvent chaque groupe d'élèves a un enseignant (rarement d'autres intervenants). Elle a une durée qui oscille autour de 6 années théoriques en Afrique, ailleurs 4 ou 5 dans d'autres pays. La fin de la scolarité élémentaire coïncide avec les transformations biologiques évoquées plus avant. Elle correspondait/correspond souvent à une entrée à plein temps dans le monde du travail

### **Les écoles moyennes pour les 12-15 ans**

Le mot *collège*, en français du Canada ce mot renvoie à des institutions universitaires, en Suisse le mot collège a différents sens selon les cantons... En France cet usage du mot *collège* date des années 1970 quand a eu lieu la fusion du primaire supérieur (alors dénommé *cours complémentaires*) et du premier cycle du lycée sous le nom de collège d'enseignement secondaire (CES).

Après l'école élémentaire il existe des structures variées pour l'école moyenne, celle des 12-15 ans. On peut distinguer différents modèles : ceux accueillant la quasi-totalité d'une classe d'âge et ceux où les effectifs sont limités, soit par différentes barrières, tel l'examen, soit par d'autres obstacles, tel le travail des enfants.

On peut aussi distinguer les modèles proposant au niveau national un type de collège et ceux diversifiant les structures de scolarisation après l'école élémentaire : les modèles à filières post école élémentaire. C'était le cas en France avant les années 1970., c'est toujours la situation en Allemagne. Suivant les *länder*, l'école élémentaire dure 4 ou 6 années, les 2 années du CM servent à orienter vers les 3 filières de l'école moyenne : *hauptschule* (centre d'apprentissage en 5 ans), *realschule* (6 années vers les métiers de techniciens), *gymnasium* (8 ou 9 années d'études préparant à l'université). Ces trois filières sont parfois réunies dans un même établissement *gesamtschule*, avec des variantes en fonction des *länder*. Ceci dit, quand le collège unique répartit les élèves en classes

de niveau, classes de sixième faibles et classes de sixième fortes, on se rapproche fortement du modèle à filière.

### **L'école fondamentale**

Le principe de l'école fondamentale est de plus en plus répandu, en particulier en Afrique. Il vise à organiser les enseignements sur les neuf ou dix premières années de la scolarité. Il s'inscrit dans le cadre, ou la perspective, d'une généralisation de la scolarisation au-delà de l'école élémentaire. Le principe de l'école fondamentale est antagonique aux modèles à filières précoces, même si le principe de l'école fondamentale ne préjuge pas d'une durée légale de scolarisation. Il comprend souvent d'une part les trois cycles de l'enseignement primaire et d'autre part un quatrième cycle au collège. La référence à l'enseignement fondamental se justifie par la mise en cohérence des programmes de l'élémentaire et du collège. Au Burundi il s'accompagne de la suppression de l'examen de passage au collège.

Rare est l'organisation en un même établissement de la scolarisation de l'ensemble de l'enseignement dit fondamental. C'est le cas de la *Folkeskole* du Danemark dispense neuf années d'enseignement obligatoire (de 7 à 16 ans), précédées par une année de maternelle (appelée ici pré-primaire) et suivies d'une dixième année facultative. Le concept général de la *Folkeskole* permet aux élèves de rester avec les mêmes camarades de classe de la première à la dixième année. Cela permet aux élèves de tous les milieux et de tous les niveaux, de partager les mêmes expériences dans toutes les matières.

### **Des enseignants spécialisés au collège**

Le nombre d'enseignants spécialisés que rencontre un collégien ou une collégienne pendant une année scolaire peut fortement varier en fonction du dispositif : enseignants, trivalents, bivalents ou monovalent (au sens des découpages des disciplines scolaires). Au niveau des écoles moyennes(collège) cela peut varier de trois à huit profils différents. Ce nombre d'enseignants varie en fonction de ce que l'on définit comme des disciplines académiques. Par exemple, combien de matières scolaires pour le domaine des sciences : physique, chimie, biologie, géologie, astronomie, etc... Le nombre d'enseignants différents varie surtout en fonction de conditions pratiques et de choix pédagogiques.

## **3. Environnements de la scolarisation au niveau collège**

Toutes ces questions de structures doivent être contextualisées, en particulier par la volonté d'augmenter significativement le nombre d'élèves qui bénéficient d'une formation post école élémentaire.

### **Le contexte géographique importe.**

Le changement est plus important pour les élèves des espaces ruraux. La distance à l'école, source de fatigue, de décrochage pèse plus fortement pour les enfants des campagnes. On estime à une heure de trajet du domicile à l'école, soit environ cinq kilomètres, la portée maximum pour une scolarité assidue. La ruralité combine souvent pauvreté et distance au collège deux indicateurs corrélés avec l'abandon de l'école, une double peine pour les ruraux. On voit tout l'intérêt des collèges de proximité (Mali, Niger, Sénégal, Togo, Côte d'Ivoire...).

### **La densité des collèges**

La densité des implantations des collèges est aussi liée à la plus ou moins grande polyvalence des enseignants. Si l'ensemble des champs disciplinaires peuvent être couverts par quatre enseignants différents, cela implique des effectifs d'au moins quatre classes, avec un professeur dans chaque classe en même temps, (sans préjuger des effectifs de chacune de ces classes). Ainsi, plus la

polyvalence des enseignants des collèges est grande, plus on peut multiplier les collèges de petite taille dans le rural.

### **Des équipes pédagogiques**

Pour la réussite des élèves la stabilité des équipes pédagogiques doit être visée. Comment affecter des professeurs loin des villes où ils ont étudié, où ils se sont mariés, s'assurer de leur assiduité ? Logements, avantages de carrière, appuis pédagogiques spécifiques peuvent concourir au maintien en poste en région rurale.

Acclimater les enseignants du secondaire au public des collèges et/ou faire monter en qualifications des enseignants issus du primaire sont deux possibilités qui ne s'excluent pas.

### **Une architecture scolaire pour bien accueillir**

C'est certes la solidité des bâtiments, mais aussi les éléments de confort pour les élèves et les enseignants : la sécurité des latrines, distinctes pour filles et garçons, le raccordement à l'eau, l'électricité... (éléments mesurés récemment dans une enquête au Maroc sur les collèges pilotes).

Tous ces éléments pour améliorer la transition de l'école collège posent bien sûr la question de leur soutenabilité budgétaire par les familles et l'État. Ces financements sont variés (publics, communautaires, privés) et la gratuité réelle reste souvent un objectif. Les décideurs en ce qui concerne les collèges peuvent se situer au niveau de l'État (Côte d'Ivoire), du district, voire local (Madagascar). Les partenaires techniques et financiers jouent apportent parfois un appoint.

Mais il est temps de laisser place aux rapporteurs des recherches. La première nous informera sur l'articulation école/collège en Guinée et au Burkina Faso, la suivante sur l'accrochage et le décrochage lors de la transition au Bénin, au Gabon, au Niger et à Haïti.